



---

**Commission économique pour l'Europe****Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance****Vingt-septième session**

Genève, 14-18 décembre 2009

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

**Plan de travail pour 2010 concernant la mise en œuvre de la Convention****Projet de plan de travail du Groupe de travail des stratégies et de l'examen pour 2010****Note du secrétariat****1.1 Stratégies et examen**

*Exposé succinct/objectifs:* Évaluer les activités scientifiques et techniques en cours en vue du réexamen des protocoles en vigueur ou de l'élaboration de nouveaux protocoles; négocier les modifications à apporter aux protocoles et à leurs annexes; promouvoir l'échange de technologies; élaborer des propositions concernant de nouvelles orientations stratégiques dans le cadre de la Convention. Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen aidera l'Organe exécutif à examiner toutes les questions de politique générale.

*Principales activités et calendrier:* Compte tenu des activités pertinentes en cours dans le cadre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) et du Groupe de travail des effets, ainsi que des initiatives prises par la Communauté européenne et d'autres Parties, et sur la base des informations reçues de ses groupes d'experts et de ses équipes spéciales, le Groupe de travail des stratégies et de l'examen:

a) Poursuivra les négociations sur la révision du Protocole de Göteborg<sup>1</sup>, conformément au paragraphe 12 de son article 3, à la lumière des recommandations faites par l'Organe exécutif et compte tenu des conclusions de l'examen du Protocole, et évaluera les progrès accomplis dans la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique ainsi que des émissions de polluants responsables de ces effets, et les travaux entrepris au titre des éléments 1.3 (évaluation économique) et 1.8 (azote réactif) ci-

---

<sup>1</sup> Protocole de Göteborg de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.

après. Il passera également en revue les travaux entrepris au titre de l'élément 2.3 (modèles d'évaluation intégrée) du plan de travail de l'EMEP;

b) Évaluera les travaux concernant l'examen et la modification éventuelle du Protocole relatif aux polluants organiques persistants (POP), en tenant compte de l'état d'avancement des travaux effectués au titre de l'élément d'activité 1.4 (examen et évaluation des POP), et des recommandations formulées par l'Organe exécutif;

c) Évaluera les travaux menés à la suite de l'examen du Protocole relatif aux métaux lourds, en tenant compte des progrès réalisés au titre de l'élément d'activité 1.5 (examen et évaluation des métaux lourds), à la lumière des recommandations formulées par l'Organe exécutif;

d) Fera le point des échanges d'informations et de technologies, notamment des travaux réalisés au titre de l'élément d'activité 1.6 (questions technico-économiques); passera également en revue les informations reçues au sujet des mesures relatives aux produits, visant à réduire les émissions de composés organiques volatils (COV), de POP et de métaux lourds, et examinera l'état d'avancement d'autres travaux menés au titre de l'élément d'activité 1.7 (échanges d'informations et de technologies);

e) Mettra en œuvre le plan d'action révisé visant à associer les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) aux travaux menés au titre de la Convention (ECE/EB.AIR/WG.5/2007/17);

f) Élaborera, s'il y a lieu, un plan d'action spécifique visant à associer les pays de l'Europe du Sud-Est aux travaux menés au titre de la Convention;

g) Encouragera de nouvelles ratifications et étudiera des moyens de soutenir et de faciliter les efforts faits par les pays pour mettre en œuvre et ratifier les protocoles;

h) Tiendra en principe sa quarante-sixième session du 12 au 16 avril 2010 et sa quarante-septième session du 30 août au 3 septembre 2010.

## 1.2 Examens des stratégies et politiques de réduction de la pollution atmosphérique

*Exposé succinct/objectifs:* Donner un aperçu général de ce qui se fait dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe en matière de réduction de la pollution atmosphérique, assorti d'une description détaillée des stratégies et politiques nationales et internationales, de la législation en vigueur, des niveaux d'émission et des priorités pour l'avenir; communiquer, en même temps que les données d'émission, des éléments permettant au Comité d'application d'examiner dans quelle mesure les Parties s'acquittent des obligations qui leur incombent au titre des protocoles à la Convention. Ces examens ont lieu tous les deux ans; un examen de la politique générale est réalisé tous les quatre ans.

*Principales activités et calendrier:* Un projet d'examen des stratégies et des politiques de réduction de la pollution atmosphérique sera présenté à l'Organe exécutif en 2010. Ce projet, fondé sur les réponses au questionnaire de 2010 que l'Organe exécutif doit approuver à sa vingt-septième session, sera diffusé par le secrétariat sur le site Web de la Convention; s'il est approuvé par l'Organe exécutif, le projet d'examen sera également publié sur ce site Web.

### 1.3 Évaluation économique des avantages de la réduction de la pollution atmosphérique et des instruments économiques

*Exposé succinct/objectifs:* Approfondir l'étude des avantages et des instruments économiques; et permettre la prise en compte des aspects économiques dans l'examen/le réexamen des protocoles à la Convention.

*Principales activités et calendrier:* Le Réseau d'experts sur les avantages et les instruments économiques, dont le Royaume-Uni est le chef de file et la Norvège le rapporteur, fournira le cadre et les services de spécialistes nécessaires pour une série d'ateliers. Ce réseau, qui se réunira seulement à l'occasion des ateliers prévus, comprendra non seulement des économistes mais aussi des représentants d'autres disciplines. Il réalisera des travaux consistant à évaluer l'expérience acquise par les Parties dans l'utilisation d'instruments économiques visant à réduire la pollution atmosphérique et mettra à jour, dans le cadre de la révision du Protocole de Göteborg, le document d'orientation sur les instruments économiques destinés à réduire les émissions d'oxydes d'azote, de soufre, de COV et d'ammoniac (EB.AIR/1999/2, chap. VI). Il participera aux analyses coûts-avantages des scénarios de révision du Protocole de Göteborg.

### 1.4 Examen et évaluation des polluants organiques persistants

*Exposé succinct/objectifs:* Procéder aux examens techniques des substances dont les dossiers ont été transmis par l'Organe exécutif et jugés acceptables par les Parties au Protocole; et poursuivre l'étude des stratégies de gestion et des options envisageables pour les substances considérées comme des POP par les Parties au Protocole. L'Équipe spéciale des POP, placée sous la conduite du Canada et des Pays-Bas, exécutera les travaux techniques relatifs aux examens et aux stratégies.

*Principales activités et calendrier:* L'Équipe spéciale des POP:

- a) Commencera les examens des volets A et B des nouveaux dossiers dont l'Organe exécutif l'a chargée;
- b) Poursuivra l'examen du volet B des dossiers du dicofol, de l'endosulfan, de l'hexabromocyclododécane (HBCDD), du pentachlorophénol et/ou de la trifluraline si l'Organe exécutif le lui demande, notamment en recueillant de nouvelles informations au moyen d'un questionnaire;
- c) Réalisera toute autre tâche dont l'Organe exécutif la chargera;
- d) Tiendra sa huitième réunion en 2010 (dates et lieu à convenir).

### 1.5 Examen et évaluation des métaux lourds

*Exposé succinct/objectifs:* Poursuivre les travaux techniques relatifs à l'examen visant à déterminer si les dispositions du Protocole relatif aux métaux lourds sont suffisantes et ont l'efficacité voulue; et, le cas échéant, consacrer des travaux à l'examen technique des propositions concernant l'ajout d'autres métaux lourds, les mesures de contrôle des produits, ou les produits/groupes de produits. L'Équipe spéciale des métaux lourds, placée sous la conduite de l'Allemagne, exécutera les travaux techniques.

*Principales activités et calendrier:* L'Équipe spéciale des métaux lourds:

- a) Réalisera d'autres travaux en 2010 en fonction de ce que décidera l'Organe exécutif sur la base des recommandations du Groupe de travail des stratégies et de l'examen;
- b) Tiendra sa prochaine réunion au printemps 2010 si nécessaire.

## 1.6 Questions technico-économiques

*Exposé succinct/objectifs:* Étudier plus avant les meilleures techniques disponibles (MTD) de réduction des émissions, y compris leur efficacité et leur coût; continuer d'étoffer la base de données technico-économiques (ECODAT) et de mettre au point des méthodes pour évaluer les incertitudes; et élaborer des projets de révision des dispositions des annexes des protocoles traitant des questions technico-économiques.

*Principales activités et calendrier:* Le Groupe d'experts des questions technico-économiques, placé sous la conduite de la France et de l'Italie:

- a) Fournir d'autres explications techniques sur les principes qui sous-tendent les travaux réalisés en vue de réviser les annexes IV, V, VI, VIII et IX du Protocole de Göteborg, y compris la nouvelle annexe sur les particules;
- b) Commencera les travaux sur les petites et moyennes installations de combustion (<50 MWth), en vue de les inclure dans le projet d'annexe technique au Protocole de Göteborg concernant les poussières;
- c) Rendra compte des progrès accomplis aux sessions du Groupe de travail des stratégies et de l'examen;
- d) Collaborera avec le Bureau européen de la prévention et de la réduction intégrées de la pollution en vue de la révision des documents de référence sur les MTD concernant les industries de l'acier, du verre et, éventuellement, du ciment, en particulier sur les questions de coût;
- e) Tiendra sa dix-septième réunion en 2010 (lieu à préciser).

## 1.7 Échange d'informations et de technologies

*Exposé succinct/objectifs:* Créer des conditions propices à l'exécution des obligations prévues dans la Convention et dans ses protocoles en matière de technologie; faciliter l'application des protocoles en vigueur et l'adhésion des non Parties, notamment des pays en transition; étudier les besoins de mise à jour des annexes techniques et des documents d'orientation qui accompagnent les protocoles.

*Principales activités et calendrier:* Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen:

- a) Mettra en œuvre le Plan d'action révisé visant à associer les pays de l'EOCAC aux travaux menés au titre de la Convention;
- b) Élaborera un nouveau plan d'action éventuel visant à associer les pays de l'Europe du Sud-Est aux travaux menés au titre de la Convention.

## 1.8 Azote réactif

*Exposé succinct/objectifs:* Mettre au point une approche intégrée de la lutte contre la pollution par l'azote dans le cadre de la Convention et renforcer la coordination entre les travaux menés par divers organes de la Convention sur les composés azotés. Une équipe spéciale de l'azote réactif, placée sous la conduite des Pays-Bas et du Royaume-Uni, exécutera les tâches énoncées dans la décision 2007/1 de l'Organe exécutif.

*Principales activités et calendrier:* L'Équipe spéciale de l'azote réactif:

a) Continuera de s'attacher à mieux coordonner les activités menées tant dans le cadre de la Convention qu'en dehors de celle-ci et collaborera avec les organes subsidiaires créés au titre de la Convention pour compléter leurs travaux, en particulier en collaborant:

i) Avec le Programme international concerté (PIC) Modélisation et cartographie, en particulier sur les charges critiques et la modélisation dynamique des effets de l'azote, y compris l'élaboration d'indicateurs au moyen d'approches fondées sur les bilans d'azote;

ii) Avec l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions pour organiser un atelier conjoint sur les projections des émissions d'origine agricole et continuer de garantir la cohérence des travaux sur la mise au point d'estimations des émissions et l'estimation des gains d'efficacité découlant de la réduction de ces émissions;

iii) Avec l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, participer aux réunions pertinentes et, en particulier, donner des avis pour éviter les permutations de polluants, en envisageant des objectifs ambitieux et les effets du comportement humain, notamment des choix alimentaires;

b) Poursuivra les travaux de l'ex-Groupe d'experts de la réduction des émissions d'ammoniac; étoffera les informations techniques et scientifiques relatives à une approche intégrée de la réduction des émissions d'azote provenant de l'agriculture, eu égard en particulier à la révision du Protocole de Göteborg, en vue notamment de mettre à jour le Code-cadre indicatif de bonnes pratiques agricoles pour réduire les émissions d'ammoniac et le document d'orientation sur les techniques de prévention et de réduction des émissions d'ammoniac; informera le Groupe de travail des stratégies et de l'examen dans le cadre de ses travaux relatifs aux révisions à apporter à l'annexe IX du Protocole de Göteborg et prendra en considération les documents de référence concernant les meilleures techniques disponibles (BREF);

c) Continuera de fournir des informations techniques sur la réalisation et l'utilisation des bilans d'azote et l'estimation des émissions d'azote à différentes échelles spatiales et pour différents périmètres de système;

d) Continuera à étoffer et à communiquer les informations techniques et scientifiques concernant l'ensemble du cycle de l'azote en vue de la révision du Protocole de Göteborg;

e) Demandra aux centres de liaison nationaux de rendre compte de leur expérience, y compris les difficultés qu'ils rencontrent pour élaborer et mettre en œuvre une approche intégrée;

- f) Examinera en détail les résultats de l'évaluation de l'azote à l'échelle européenne;
  - g) Fournira des informations techniques sur les effets de l'alimentation humaine sur l'utilisation et les émissions d'azote;
  - h) Tiendra sa quatrième réunion, qui devrait en principe avoir lieu du 11 au 13 mai 2010 à Prague, et présentera son rapport.
-